



# Solidarité

Think tank européen *Pour la Solidarité*

*E-Working Papers n°2*

Concepts alternatifs de richesse

*Édité avec le soutien de*

**EN**NET



Cellule Fédérale FSE



## **Introduction**

Le PIB est un indicateur qui domine l'analyse des sociétés, ce dernier revêt une conception essentiellement matérielle et dès lors il est inadéquat pour juger de l'état de « bien-être » d'une société. Or, que les motivations ne soient que purement économiques ou purement humanistes, le bien-être des populations s'avère essentiel. Dans cette optique, il est primordial de pouvoir mesurer ce « bien-être ».

La première étape sera alors de définir précisément ce qu'on entend par « bien-être ». En effet, bien que compréhensible par tous, il s'agit néanmoins d'une notion fortement subjective, n'impliquant pas les mêmes composantes pour chacun. VEENHOVEN (1999) a ainsi recensé un ensemble de définitions données aux termes de bien-être, de qualité de vie et de bonheur, mettant en évidence cette large diversité d'opinions et le fait que chaque définition englobe un objectif sociétal qui lui est propre. Dès lors, si l'on veut mesurer le bien-être d'une société, il importe de savoir exactement ce que l'on veut mesurer ou encore quel est l'objectif sociétal que l'on désire rencontrer. Après un bref historique, cet ouvrage va s'attarder à la définition de certains concepts touchant au bien-être.

### **1. Historique**

L'intérêt porté aux concepts de « bien-être », de « qualité de vie »,... et aux indicateurs alternatifs

sous-jacents est né dans le milieu des années soixante. Cet intérêt trouve notamment son origine dans le climat politique et économique de l'époque : les sixties se caractérisent en effet par une période de grande prospérité économique où une partie de la société commence à douter de l'impact de la croissance économique sur le progrès social et ce, particulièrement aux Etats-Unis où la croissance n'a pas empêché les fractures sociales, telles que l'inégalité dans la distribution des revenus, la pollution, la persistance de la pauvreté, la toxicomanie... Aux yeux de certains, la qualité devient par conséquent préférable à la quantité et l'importance que l'on accordait au PIB s'amenuise pour mettre en évidence son inaptitude à rendre compte des aspects de développements social, humain et environnemental et développer ainsi des pistes alternatives.

Le mouvement des indicateurs alternatifs ne prend réellement essor qu'au début des années septante et s'accompagne de développements théoriques assez poussés. De nombreuses publications voient le jour et le champ des indicateurs sociaux est accepté dans les domaines académique, social et politique.

Au niveau statistique, ce nouveau mouvement se caractérise notamment par le développement de statistiques sociales officielles et par le développement d'enquêtes, principalement réalisées dans le secteur privé<sup>1</sup>. Mais c'est la naissance d'indicateurs

---

<sup>1</sup> Les premières enquêtes générales sur les ménages sont nées en Suède en 1968 et aux Etats-Unis en 1971. La première innovation à cet égard fut l'extension vers des séries

alternatifs synthétiques et de systèmes d'indicateurs qui remporte le plus de succès. Ainsi, du côté des systèmes d'indicateurs, apparaissent par exemple le « Programme of Work on Social Indicators » de l'OCDE en 1973, particulièrement influent pendant plus de dix ans, les Indicateurs sociaux de Jacques Delors en 1971 ou les données sociales de l'INSEE en 1973.

Du côté des indicateurs synthétiques, c'est probablement l'indicateur créé par Nordhaus et Tobin en 1973<sup>2</sup>, le Measure of Economic Welfare, qui constitue l'une des premières tentatives de construction d'un indicateur synthétique.

Malgré ce grand engouement, l'intérêt porté aux indicateurs stagne, voire décroît vers la fin des années septante. La crise économique due aux chocs pétroliers de 1974 et 1979 joue un rôle important dans cet état de fait : la croissance redevient plus que nécessaire pour résoudre les problèmes économiques et les discussions quant à la pertinence du PIB dans l'évaluation du bien-être de la société désuètes.

Milieu des années quatre-vingt, le mouvement des indicateurs alternatifs et des théories qui y sont attachées semble refaire surface. La question environnementale s'est ajoutée. Cet intérêt s'observe tout

---

chronologiques par réplication, année après année, de ces enquêtes (ZAPF, 1998).

<sup>2</sup> NORDHAUS W. et TOBIN J. (1973), *Is Growth Obsolete?*, In : Milton Moss (ed.), *Measurement of Economic and Social Performance*, Vol. 38, National Bureau of Economic Research.

d'abord par la grande expansion des systèmes d'indicateurs sociaux au niveau des ministères, des agences de planification ou des bureaux de statistiques. Par la suite, c'est au sein des grandes institutions supranationales, telles le PNUD, l'OCDE, Eurostat ou la Banque Mondiale, que ce renouveau social va prendre essor. C'est ainsi que naît par exemple en 1990 l'Indice de Développement Humain développé par le PNUD. Pour finir, c'est aux niveaux local et régional que ce mouvement va se diffuser.

Depuis, le cadre économique plus favorable de ces dernières années et surtout la prise de conscience de la nécessité d'un développement mondial durable et solidaire a permis à ce mouvement de se déployer pour donner lieu à un ensemble de développements théoriques, conceptuels et statistiques permettant de relativiser l'importance accordée au PIB et à la croissance économique dans les jugements de progrès et dans les comparaisons internationales.

## **2. Les concepts du « bien-être »**

### Introduction

Tout comme l'est le PIB à l'égard de la notion de richesse, les indicateurs alternatifs sont dépendants de la conception que se sont faite leurs créateurs de la notion de bien-être. Cette conception va se refléter dans le choix des composantes du bien-être qui seront prises en considération. En effet, le bien-être est un

concept multidimensionnel et il ne sera pas possible de prendre tous les éléments en compte. Il importe par conséquent de définir un cadre conceptuel permettant de préciser les aspects du bien-être qui doivent être mis en évidence.

À première vue, la théorie économique du bien-être pourrait être une première piste. Néanmoins, cette théorie a été fortement critiquée par plusieurs auteurs pour son incapacité à mesurer ce bien-être. Parmi les différentes raisons, citons les suivantes. Premièrement, le bien-être social y est assimilé à l'utilité sociale, dépendante des utilités individuelles, elles-mêmes fonction de la consommation. Par conséquent, le bien-être est à nouveau exclusivement relié à la richesse. Deuxièmement, la théorie du bien-être considère que le bien-être économique augmente si l'utilité totale des membres de la société augmente, c'est-à-dire que l'utilité sociale égale la somme des utilités individuelles. Ainsi, que ce soit PERRET (2002) ou OSBERG (1985), les auteurs constatent que l'utilitarisme le plus sommaire ignore dès lors les problèmes de répartition car les inégalités peuvent être favorables à un accroissement global de la richesse et donc du bien-être. L'utilitarisme présente dans ce cas un biais<sup>3</sup>. Pour finir, une dernière critique

---

<sup>3</sup> Pour PERRET (2002), deux critiques peuvent être faites à toute formulation utilisant des fonctions d'utilité : il n'y a aucune raison pour que les utilités individuelles soient comparables. Selon le principe de Kaldor-Hicks, un état de l'économie est jugé supérieur à un autre si, pour parvenir à cet état, les bénéficiaires du changement peuvent potentiellement dédommager les perdants et arriver à une amélioration

peut être adressée à la théorie du bien-être : elle ne tient pas compte des aspects collectifs du développement social. Or, tout comme le capital physique et le capital humain constituent des conditions de la croissance future, le capital social est la condition de soutenabilité de la culture civique et de l'organisation sociale.

La notion du bien-être ne semble en conclusion pas être couverte par la théorie économique qui en porte le nom. Cette conclusion s'explique aisément par le caractère multidimensionnel du bien-être impliquant d'autres éléments que la consommation et par conséquent des dimensions autres qu'économiques, telles que sociales, humaines ou environnementales. Divers concepts sont nés afin de prendre en compte ces différentes dimensions : ils ont été nommés concepts de qualité de vie et de qualité de société. Si le concept de qualité de vie se rapporte principalement à l'individu, celui de qualité de société considère la société comme un tout et inclut des notions d'égalité, de liberté et de solidarité. Né dans les années quatre-vingt, le concept de qualité de société a connu plusieurs variantes. Parmi ces dernières, citons les principales : le développement humain, le développement durable, le développement humain durable, le capital social, la cohésion sociale... Après avoir défini le concept de qualité de vie, cette section va s'attarder à définir ces différentes variantes. En effet, chacun de ces concepts englobe une certaine

---

parétienne. Ce principe suppose que les diverses formes d'utilités sont monnayables.

vision du bien-être qu'il convient de choisir avant de définir un indicateur.

## 2.1. Le concept de qualité de vie

Selon NOLL (2002), le concept le plus utilisé durant les années soixante et septante dans l'analyse des changements et des inégalités de bien-être est celui de qualité de vie. Il apparaît à cette époque comme une réponse à l'objectif dominant de l'augmentation matérielle du niveau de vie et se mesure à la fois par des éléments matériels et par des éléments immatériels comme la santé, les relations sociales ou l'environnement.

Deux approches s'opposent alors au sein de ce mouvement :

- o l'approche scandinave basée sur les ressources et les conditions de vie objectives : il s'agit au sein de cette approche de ne considérer que les circonstances décelables et objectives. Le taux de chômage ou de pauvreté, le nombre d'heures travaillées par semaine en sont des exemples. Parmi ces circonstances, deux notions apparaissent : la notion de ressources et d'aptitudes comme moyens pour améliorer sa qualité de vie et la notion de résultat des processus sociétaux sur la qualité de vie.
- o l'approche américaine qui s'appuie sur le bien-être subjectif des individus : ce sont dans ce cas les perceptions individuelles et l'évaluation des



conditions de vie qui priment. La satisfaction de son emploi ou de sa vie en constitue des exemples. Parmi ces éléments subjectifs, la distinction principale est celle faite entre les éléments cognitifs et les éléments affectifs.

Depuis, les approches de qualité de vie tentent de combiner à la fois les éléments objectifs et les éléments subjectifs et le bien-être est alors défini comme la conjonction des bonnes conditions de vie et d'un bien-être subjectif positif.

Pourtant, qu'il s'agisse de l'une ou l'autre approche, une caractéristique commune se dessine : le concept de qualité de vie s'intéresse uniquement aux caractéristiques individuelles du bien-être et ignore par là-même l'environnement extérieur à l'individu et les externalités qu'il peut générer sur son bien-être. Or cette caractéristique semble critiquable pour plusieurs auteurs. Ainsi, pour NOLL (2002), les dimensions des sociétés telles que la liberté, l'équité, la solidarité ou l'égalité, qui ont largement été négligées, affectent au moins indirectement le bien-être de l'individu. Pour VEENHOVEN (1999), le même constat s'impose : la notion de qualité de vie se réfère principalement à l'individu et ce terme s'oppose à ceux de bien-être et de bonheur qui se réfèrent quant à eux aux systèmes sociaux, à la société dans son ensemble.

C'est de ces critiques que sont nés les concepts plus récents, à savoir ceux de qualité de société, qui n'ont quant à eux pas fait l'impasse sur cette dimension sociétale. Ces derniers sont définis ci-dessous.

## 2.2. L'approche du développement humain

L'un des premiers concepts de qualité de société fut celui du développement humain développé par Sen et par le PNUD fin des années quatre-vingt. Pour SEN (1989), le bien-être dépend non seulement du fait d'avoir des biens mais également de la manière de les utiliser : améliorer son bien-être nécessite de pouvoir augmenter ses capacités à mieux fonctionner dans divers domaines. Il faut donc non seulement avoir accès à un certain nombre de fonctionnalités (à savoir les modes de vie et les pratiques sociales déterminant l'usage des biens et leur conférant une certaine utilité) mais également pouvoir développer ses propres potentialités (à savoir les capacités des individus à atteindre les buts qu'ils se sont fixés). Sen critique en ce sens les visions qui ne définissent le bien-être qu'en fonction d'un ensemble de biens même si la gamme couverte est relativement large<sup>4</sup>. Sen veut tenir compte de l'interaction entre les individus et les ressources auxquelles ils ont accès.

D'autres auteurs partagent alors la vision de Sen. C'est le cas de GRIFFIN et al. (1992). Selon ces auteurs, l'objectif du développement n'est pas de produire plus mais plutôt d'augmenter les possibilités

---

<sup>4</sup> C'est ainsi qu'il critique par exemple la vision de Rawls pour qui il existe deux types de biens premiers nécessaires au bien-être individuel : les biens premiers naturels (santé et talents) et les biens premiers sociaux (tels que les libertés de base, revenu et richesse...). Pour Rawls, une société juste est une société qui assure une répartition équitable des biens premiers sociaux en tenant compte du fait que les personnes ne sont pas égales en biens premiers naturels. Voir PERRET (2002).

des gens de mener des vies pleines, satisfaisantes et productives. L'accroissement des ressources matérielles permet bien entendu d'augmenter ces possibilités mais l'augmentation de l'output doit être vu pour ce qu'il est, c'est-à-dire un bien intermédiaire qui, sous certaines conditions, permet d'améliorer le bien-être<sup>5</sup>.

C'est de ces différents constats qu'est née l'approche du développement humain. Si cette approche est largement connue à l'heure actuelle, c'est au PNUD qu'elle doit sa notoriété. En effet, le PNUD réalise en 1990 le premier rapport annuel sur le développement humain et le premier chapitre de ce rapport débute par les termes suivants : « *People are the real wealth of a nation. The basic objectives of development is to create a enabling environment for people to enjoy long, healthy and creatives lives* ». Le développement humain est ainsi un processus d'élargissement des choix et les trois facteurs jouant un rôle primordial sont dans ce cas : une longue vie en bonne santé, un bon niveau d'éducation et un niveau de vie décent. En effet, ils déterminent tous les trois fortement le panorama d'opportunités et de choix disponibles.

Par la suite, d'autres facteurs permettant également d'élargir ces opportunités de choix ont été pris en considération dans les différents rapports annuels qui

---

<sup>5</sup> Le développement humain ne renie donc pas l'importance de la croissance économique et de l'accumulation des richesses pour le bien-être de la société. Par contre, il affirme que la croissance économique est une condition nécessaire mais pas suffisante.

ont suivi. En 1992, c'est le concept de durabilité qui est mis en évidence, couvrant les notions d'égalité pour tous et d'équité intergénérationnelle. En 1993, le PNUD avance le concept de « participation » : les individus doivent pouvoir participer aux activités politiques, économiques et sociales et aux décisions qui les touchent. En 1995, c'est la question de l'égalité des genres qui est entrée en ligne de compte.

Comme son nom l'indique, le concept de développement humain s'appuie fortement sur la notion de capital humain, par rapport à celles de capital physique ou de capital naturel. Le capital humain consiste en un stock de connaissances, de compétences, de qualifications et d'expériences des individus. Plus largement, il comprend également la santé mentale et physique, ainsi que certaines catégories morales que sont l'énergie, l'investissement, la motivation, le comportement... Ces éléments peuvent s'acquérir de plusieurs façons : par le système éducatif, par les programmes de formation et d'apprentissage, par l'apprentissage sur le tas ou par une série d'autres canaux d'information que sont la télévision, la radio, les journaux... L'impact économique du capital humain au niveau individuel a été démontré milieu des années soixante par Becker : l'accumulation de capital humain permet à l'individu d'accroître les revenus du travail. Au niveau macroéconomique, c'est Lucas qui fin des années quatre-vingt a mis en évidence le fait que ce capital humain exerçait également un impact sur la croissance économique. Par la suite, d'autres recherches ont permis d'observer

ver que le capital humain engendrait par ailleurs une influence sur le bien-être social (amélioration de la santé, diminution de la délinquance, participation à la vie publique....) Ainsi, c'est donc par le biais de ce capital humain que l'individu va développer ses potentialités et augmenter ses opportunités.<sup>6</sup>

Pour GRIFFIN et al. (1992), il existe trois raisons de mettre l'accent sur le capital humain :

- o les investissements sur les individus donnent en général des returns aussi importants, voire plus importants, que ceux sur les autres types de capital ;
- o l'investissement en capital humain permet dans certains cas d'économiser du capital physique et de préserver les ressources naturelles ;
- o les returns sur les individus sont en général mieux répartis que ceux sur les autres types de capital.

Par ailleurs, l'approche du développement humain confère l'avantage de permettre des liens entre les divers types d'investissements en capital humain (par exemple, liens complémentaires et forts entre l'octroi de soins de santé, la nutrition et l'éducation). Dès lors, mettre l'accent sur le capital humain devrait mener à un développement plus paisible, plus rapide, plus soutenable et accompagné d'une distribution plus équitable.

---

<sup>6</sup> Outre le capital humain, le capital social est également un élément indispensable à ce développement de potentialités (voir plus loin). Ces deux formes de capital nouent en effet des liens étroits et ne cessent d'interagir l'une avec l'autre.

En conclusion, la notion de développement humain place l'individu au centre et le but ultime est d'améliorer son bien-être. Néanmoins, bien que l'individu soit l'élément central de ce concept, cette notion dépasse la sphère individuelle puisqu'elle touche aux concepts de solidarité et d'équité. C'est à la fois le bien-être de l'individu et de la société qui est pris en considération. Par ailleurs, d'après le Rapport annuel 1990 du PNUD, contrairement aux théories de formation du capital humain et de développement des ressources humaines, le concept de développement humain considère l'homme comme une fin et non comme un moyen. De plus, l'individu est considéré comme un acteur et non comme un bénéficiaire passif (ce qui est le cas dans les approches du « Human welfare »). Il s'agit d'un processus participatif et dynamique.

### 2.3. Théorie du capital social

*« Dans la plupart des grandes théories du développement, les relations sociales ont donc été jugées singulièrement pénibles, exploitantes, émancipatrices ou hors propos »* : en se référant ainsi aux théories communistes (« exploitantes »), socialistes (« émancipatrices ») et néo-classiques (« hors propos »), WOOLCOCK (2001) tente de montrer que richesse et pauvreté ne peuvent être dissociées de la dimension sociale.

L'explication de l'impact des facteurs sociaux sur les individus et les groupes doit sa naissance à la science

sociale et à Durkheim. Près d'un siècle plus tard, cette dimension est introduite en science économique : Loury l'y introduit fin des années septante et la présente comme une source utile au développement humain tandis que Granoveter critique les théories néoclassiques du fait de leur ignorance de l'importance des relations interpersonnelles et des réseaux dans l'établissement des normes sociales et de la confiance. En sociologie, c'est Bourdieu qui va développer ce concept. Selon ce dernier, le capital social est constitué des relations et réseaux d'entraide mobilisés à des fins socialement utiles et ce dernier permet à l'individu d'améliorer sa situation économique et d'augmenter son pouvoir social. Il s'agit à la fois d'une propriété individuelle et de groupe.

Dix ans plus tard, en 1990, c'est au tour de Coleman de mettre en évidence le fait que le principe de la main invisible d'Adam Smith n'est que pure fiction : les individus n'agissent pas indépendamment les uns des autres. Coleman est un des premiers à donner une définition du capital social : il existe des structures sociales au sein de la société et ces structures (organisations de relations entre acteurs) fournissent des ressources constituant le capital social qui permet d'atteindre un certain nombre de buts. Contrairement à Bourdieu, il considère qu'il s'agit d'un bien public dans la mesure où il ne peut être approprié par un individu et qu'il bénéficiera à l'ensemble des individus (caractère intangible, indivisible et inaliénable), contrairement au capital physi-

que et au capital humain<sup>7</sup>.

C'est Putnam qui va donner un essor à ce concept du capital social une première fois en 1995, puis une seconde fois en 2000 avec sa publication « Bowling alone ». Pour PUTNAM<sup>8</sup>, le capital social est issu de toute une série de bénéfices spécifiques générés par la confiance, la réciprocité, l'information et la coopération associées aux réseaux sociaux. Il est principalement lié à la participation politique et associative active, à la sociabilité informelle entre amis et à la confiance envers autrui. Le capital social crée une valeur pour les gens qui sont connectés. La richesse sociale réside à la fois dans la densité et dans la qualité des relations.

Outre la définition et les développements qu'il en a donnés, Putnam a également mis en évidence le lien étroit entre capital social et bien-être. En effet, pour l'auteur, le capital social est un facteur principal de progrès du bien-être au niveau de l'éducation, de la santé, de la sécurité, de la démocratie et même de la prospérité économique. En fait, cette augmentation de bien-être provient du fait que les relations fréquentes engendrent ces bénéfices spécifiques précités, à savoir un consensus sur les normes, une amélioration de la coordination, de l'information et donc une confiance mutuelle.

---

<sup>7</sup> Voir BOUCHARD L., RAY J.-F., LEMYRE L. et GILBERT A. (2002), *Capital social*, CIRCEM et Institut de recherché pour la santé des populations, Août 2002.

<sup>8</sup> Voir son site "Bowling Alone" : <http://www.bowlingalone.com/socialcapital.php3> .



Les grandes institutions comme l'OCDE et la Banque mondiale se sont également intéressées à cette nouvelle notion de capital social. Pour l'OCDE<sup>9</sup> dont la définition du capital social est relativement proche de celle de Putnam, le capital humain et le capital social favorisent également directement le bien-être. L'effet du capital humain sur la croissance a déjà été largement démontré mais il exerce également des effets non économiques, tels que l'amélioration de la santé, l'accroissement du bonheur, l'augmentation du capital humain des générations futures ou encore une plus grande participation à la société civile. Tout comme le capital humain, le capital social semble améliorer la santé, le bien-être et l'encadrement des enfants par leurs parents. Par ailleurs, certains types de capital humain influent sur le capital social.

Si la conception de l'OCDE est relativement proche de celle de Putnam, celle de la Banque mondiale<sup>10</sup> est plus large. Le capital social comprend les institutions, les relations et normes qui forment la qualité et la quantité des interactions sociales d'une société. La Banque mondiale identifie dans ce cadre plusieurs sources de capital social :

- o Les familles : il s'agit de la première entité où se forme le capital social, du premier lieu où se

---

<sup>9</sup> Voir : ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (2001b), *Du bien-être des nations : le rôle du capital humain et social*, Les Editions de l'OCDE, Paris.

<sup>10</sup> Voir le site de la Banque mondiale : <http://www.worldbank.org/poverty/scapital/index.htm>

tissent les relations. Les parents transmettent à leurs enfants des modèles de comportements relationnels internes et externes. Ce sont également eux qui inculqueront le sentiment de confiance. Par ailleurs, la dynamique familiale encourage la réciprocité et les échanges et le support matériel et immatériel reçu par les membres de la famille encourage la volonté de le transmettre aux autres. Le capital social familial va exercer un impact sur le capital humain de l'enfant.

- o Les communautés : la qualité, la quantité et la persistance des interactions sociales entre voisins, amis ou membres de groupes ou d'associations génèrent du capital social. Cela est particulièrement important pour les pauvres qui doivent compenser le manque ou l'absence de capital humain et/ou physique. La confiance entre les membres d'une communauté peut réduire les problèmes de violence, augmenter les opportunités d'emplois par le biais des réseaux informels, améliorer l'accès à la santé ou à l'éducation. Néanmoins, le capital social peut également exclure des membres de la communauté dans la mesure où ces derniers n'adhèrent pas aux normes ou parce qu'il est difficile de rentrer dans cette communauté. Par ailleurs, la communauté peut s'isoler elle-même du reste du monde.
- o Les entreprises : toute entreprise repose sur un minimum de capital social. En effet, un minimum

de coordination, de coopération, de confiance, de but commun est nécessaire pour faire fonctionner correctement une entreprise. Ce capital social permet à la firme de diminuer les coûts de transaction, de gagner de l'efficacité en temps et en information. Le capital social joue à plusieurs niveaux : à l'intérieur de la firme, entre les firmes, entre les secteurs et à l'intérieur de la société (où se crée l'environnement qui sera favorable ou pas au développement du secteur privé). Il existe également des effets pervers engendrés par le capital social au niveau de l'entreprise : les exemples les plus probants sont ceux de la corruption, du népotisme ou de la constitution de cartels.

- o La société civile : elle comprend les groupes et organisations, formels et informels, qui agissent indépendamment de l'état et du marché pour promouvoir des intérêts divers. La confiance et la volonté de coopérer sont donc des éléments essentiels, à la fois au sein des groupes et entre les groupes. Le capital social y est crucial car il permet la participation et donne une voix à ceux qui n'en ont peut-être pas par ailleurs. De plus, lorsque l'état est faible, la société civile et le capital social qu'elle engendre permettent de donner une assurance sociale informelle et d'engendrer le développement économique.
- o Le secteur public : l'état et ses institutions jouent un rôle central pour le bon fonctionnement et le bien-être de toute société. Une bonne

gouvernance, la protection des droits des citoyens, des institutions sur lesquelles compter permettent un développement économique et social et d'assurer un certain niveau de cohésion sociale. À nouveau, le capital social se crée à plusieurs niveaux : à l'intérieur de la bureaucratie, à l'intérieur des structures mêmes du secteur public et entre le secteur public et les citoyens.

- o L'ethnicité : toute relation ethnique constitue un capital social puisqu'il s'agit de partager des valeurs communes. On peut citer : l'immigration, le développement de micro-entreprises ethniques, le népotisme tribal ou encore les conflits raciaux. L'ethnicité est une construction sociale qui influence la manière de croire et de se comporter.
- o Le genre : le genre est également une construction sociale qui place la signification au niveau de l'identité sexuelle. Il semblerait que les réseaux d'hommes soient plus formels car souvent reliés à l'emploi par rapport aux réseaux féminins souvent plus informels.

Ainsi, tout comme les auteurs précédents, la Banque mondiale relie le concept de capital social à celui de bien-être.

Outre la définition du concept et son lien avec le bien-être, certains auteurs ont tenté de mesurer ce capital social. Putnam a tenté de mesurer le capital social en traduisant les différentes dimensions qu'il a définies au travers de quatorze indicateurs. Afin d'obtenir un indicateur synthétique, Putnam fait une moyenne simple de ces quatorze indicateurs mesurant : la vie organisée en communauté et l'engagement dans les affaires publiques ; le bénévolat des communautés ; la sociabilité informelle ; la confiance sociale.

Pour BOUCHARD et al. (2002), les indicateurs classiques du capital social sont la participation à des organismes ou à des réseaux institutionnalisés ou non, l'importance des dons de charité et le degré de confiance.

De son côté, la Banque mondiale considère que le capital social peut être mesuré de plusieurs façons différentes et qu'il sera difficile d'obtenir une mesure unique. Plusieurs raisons peuvent être invoquées : 1) aspects multidimensionnels incorporant plusieurs niveaux et unités d'analyse ; 2) difficulté de fixer des mesures ou d'obtenir un consensus pour des concepts tels que les communautés, les réseaux... ; 3) existence de très peu de ressources afin d'effectuer des validations empiriques (peu de données longitudinales par exemple).

En conclusion, bien que les définitions sur le capital social varient, toutes semblent s'accorder sur le fait que le capital social constitue une propriété collective

et non individuelle (NOLL, 2002)<sup>11</sup>. De plus, ce sont toujours les notions de réseaux, de normes de réciprocité, de confiance et de valeurs partagées qui apparaissent dans les diverses recherches. Ce qui varie, c'est le sens et la façon dont elles sont combinées (PONTHIEUX, 2004).

Enfin, pour SCHULLER (2001), malgré l'inexistence d'une définition commune du capital social et de la problématique de son évaluation, il existe au moins quatre raisons de ne pas rejeter cette notion, voire de pousser son exploration :

- o Elle exige une vision plus large que les concepts économiques utilisés jusqu'ici et qui ne peuvent être dissociés des contextes de relations sociales dans lesquels ils s'insèrent.
- o Le concept introduit celui de la cohésion sociale. En effet, l'augmentation du capital humain ne garantit pas la cohésion sociale si cette augmentation s'assortit d'une répartition inégale. L'analyse des relations sociales permet de mettre cette dynamique en évidence.
- o Le concept de capital social implique une perspective à plus long terme car il nécessite un processus lent. La reconnaissance de valeurs communes, la confiance... ne sont pas des phénomènes qui arrivent subitement.

---

<sup>11</sup> Remarquons que ce n'est pas l'avis de Bourdieu qui le considère comme un bien privé.

- o Il introduit une dimension morale : « *c'est la qualité des relations de chacune des unités sociales qui détermine le caractère durable* ».

#### 2.4. Cohésion sociale et exclusion sociale

La prise en compte de l'impact du capital social sur le bien-être a engendré un nouveau concept de qualité de société : celui de cohésion sociale. La cohésion sociale est un des objectifs politiques les plus mis en avant ces dernières années au sein de l'Europe. A titre d'illustration, le Conseil Européen de Lisbonne a défini en mars 2000 le nouvel objectif stratégique pour l'Union dans les termes suivants : « *devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et **d'une plus grande cohésion sociale*** »<sup>12</sup>. Mais qu'est-ce que la cohésion sociale ?

Le terme « cohésion » vient du verbe latin « cohaerere » signifiant « être attaché ensemble ». Littéralement, il s'agit donc de l'union, de la solidarité étroite, du caractère quasi indestructible du lien qui unit les membres d'un groupe. Pour les sociologues Begg et Mayes<sup>13</sup>, la cohésion sociale c'est « *le degré auquel les disparités existant en matière de bien-être*

---

<sup>12</sup> CONSEIL EUROPEEN DE LISBONNE (2000), *Conclusion de la Présidence*, 23 et 24 mars 2000.

<sup>13</sup> Cité par SANDERSON Jean-Pierre (2000).

*économique et social entre les différentes régions ou les différents groupes au sein de la Communauté sont tolérables politiquement et socialement* ». Pour SANDERSON (2000), la cohésion sociale est « *l'ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu* ».

Ainsi, quelle que soit la définition, la cohésion sociale semble être un élément constitutif du bien-être. Tout comme le bien-être, elle revêt un aspect multidimensionnel, impliquant une politique intégrée pour les personnes souffrant d'exclusions multiples. Une politique de cohésion sociale est donc une politique qui tend à rendre la société plus cohésive et par là, à diminuer le risque d'exclusion.

Tout comme la cohésion sociale, l'exclusion sociale semble également constituer l'une des préoccupations majeures au sein de l'Europe.<sup>14</sup> Cette notion est en effet étroitement liée à celle de la cohésion sociale. L'exclusion entendue ici n'est plus seulement l'exclusion sociale à strictement parler, soit celle consécutive au chômage ou à la pauvreté. Il s'agit plus largement de la rupture du lien social entre l'individu et la société découlant également de comportements discriminatoires ou de refus d'accès. Au niveau européen, l'exclusion sociale se définit en terme de déni

---

<sup>14</sup> Le problème de l'exclusion sociale fait partie des problèmes de bien-être les plus actuels et constitue la forme la plus moderne d'inégalité en Union européenne (ZAPF, 1998).



des droits des citoyens, des droits civils, politiques et sociaux, que les grandes institutions de la société devraient garantir. L'exclusion sociale devrait donc être considérée comme le dys-fonctionnement d'un ou plusieurs des systèmes suivants :

- o le système démocratique et légal qui promeut l'intégration civique ;
- o le marché du travail qui promeut l'intégration économique ;
- o l'état providence qui favorise l'intégration sociale ;
- o le système familial et communautaire qui favorise l'intégration interpersonnelle.

Comme nous l'avons suggéré plus haut, si ces nouveaux concepts de qualité de société ont vu le jour, ils puisent essentiellement leur source dans le concept de capital social. En effet, les notions de cohésion sociale et d'exclusion sociale sont intimement liées à celle de capital social.

Le lien qu'entretiennent l'exclusion sociale et le capital social peut être démontré de la manière suivante : l'exclusion détruit la solidarité, l'intégration dans la société et dans cette optique, le capital social est un moyen de préserver ou de détruire l'exclusion.

Pour ce qui est du lien entre la cohésion sociale et le capital social, on peut se référer à BOUCHARD et al. (2002). Ces derniers relèvent une étude de KAWACHI

et al.<sup>15</sup> dans laquelle les auteurs abordent la question du capital social en rapport avec celle de la cohésion sociale. La cohésion sociale y est définie comme « *l'étendue de la solidarité et de la connectivité entre les membres d'une société* ». Cette définition implique une absence de conflits sociaux et l'existence de liens sociaux forts, et donc celle d'un grand stock de capital social. À leurs yeux, le capital social représente par conséquent un sous-ensemble de la cohésion sociale. Pour NOLL (2002), c'est également la cohésion sociale qui est la notion la plus large car elle englobe tous les aspects de l'exclusion sociale et de capital social. En effet, l'auteur précise en se basant sur BERGER-SCHMITT (2000) que ce concept inclut souvent deux dimensions d'objectif sociétal englobant les notions de capital social et d'exclusion sociale. Ces deux dimensions sont :

1. La diminution des disparités, inégalités, fragmentations et clivages. Le concept d'exclusion sociale est couvert par cette notion.
2. L'ensemble des forces augmente ces connections sociales, ces liens et engagements vers et à l'intérieur de la communauté. Cette dimension inclut celle de capital social.

En fait, pour NOLL (2002), les concepts de cohésion sociale, de capital social et d'exclusion sociale représentent chacun un élément important du bien-être.

---

<sup>15</sup> KAWACHI I. et BERCKMAN L. (2000), *Social cohesion, social capital and health*, In : L.F. Berkman & I. Kawachi (Eds.), *Social Epidemiology*, New York, Oxford University Press.

Si plusieurs indicateurs ont déjà été définis afin de mesurer le capital social, la tâche semble beaucoup plus compliquée en ce qui concerne les indicateurs de cohésion sociale. Pour l'OCDE (2001), dans la mesure où il n'existe pas de définition commune quant aux concepts de cohésion sociale ou d'exclusion sociale, il sera par conséquent plus difficile d'identifier les indicateurs. Généralement, les dimensions qui seront mises en évidence seront celles relatives à la participation à la vie sociale et celles traduisant des tensions dans les différentes entités de la société. On en revient donc aux indicateurs de capital social.

RITZEN (2000) relève quant à lui des mesures directes et des mesures indirectes. Parmi les mesures directes, il cite : les mesures du taux d'adhésion à des organismes et de la participation à des organismes ; les mesures des relations et de la confiance sociale ; et les mesures du rendement des institutions publiques et privées. On retrouve à nouveau des mesures du capital social. Pour ce qui est des mesures indirectes qui sont liées à des facteurs structurels, il donne les exemples suivants : les mesures de distribution du revenu (coefficients de Gini et part du revenu gagné par les 60 % au milieu de l'échelle) ; l'hétérogénéité ethnique (« fractionalisation ethno-linguistique ») ; et les mesures de discrimination selon le sexe sur le plan de l'éducation, du revenu et de la santé.

Pour finir, dans le cadre du projet Eu Reporting, BERGER-SCHMITT (2000) définit une typologie pour les indicateurs de cohésion sociale en se basant sur

les deux dimensions de la cohésion sociale précitées. En ce qui concerne la disparition des inégalités et disparités, les dimensions suivantes doivent être considérées : disparités régionales ; égalité des chances au niveau du genre, des générations, des couches sociales, des personnes handicapées et des groupes de citoyens ; exclusion sociale.

Pour ce qui est de la seconde dimension de renforcement des liens sociaux, les aspects suivants doivent être pris en considération : disponibilité des relations sociales ; engagement/activités politiques et sociales ; qualité des relations sociales ; qualité des institutions sociales.

Le Conseil de l'Europe prépare actuellement un « Guide d'utilisation des indicateurs sociaux ». Ce guide aura pour objet de traduire sous forme d'indicateurs le concept de cohésion sociale tel que développé par le Conseil de l'Europe.

## 2.5. Le concept de durabilité

Le concept de durabilité est apparu à la fin des années quatre-vingt dans le rapport « Notre avenir à tous »<sup>16</sup> de la Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED). Ce concept a trouvé son origine sur base des deux constats suivants : d'une part, le stock en ressources naturel-

---

<sup>16</sup> COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT (1987), *Notre Avenir à Tous*, Rapport du CMED, Montréal, Éditions du Fleuve.

les est limité ; d'autre part, la croissance économique engendre des externalités négatives sur ce stock. De ces deux constats, la conclusion suivante s'imposait : la durabilité de nos sociétés est compromise. C'est le CMED qui au sein de ce rapport va donner une des premières définitions du développement durable. Pour celle-ci :

*« Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins. Deux concepts son inhérents à cette notion :*

- o le concept de besoin et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité;*
- o l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose à la capacité de l'environnement de répondre aux besoins actuels et à venir. »*

Par la suite, cette notion va être très largement popularisée d'une part par la Conférence de Rio réunissant la Communauté internationale et son Agenda 21 et d'autre part par la Banque mondiale dans son rapport sur le développement de 1992. De ces divers développements, deux grandes caractéristiques du développement durable ont pu être dégagées.

Tout d'abord, il s'agit d'un développement qui rencontre les besoins des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures. On observe donc à la fois des objectifs d'équité intra- et intergénérationnel.

Ensuite, le développement durable inclut généralement trois dimensions liées les unes aux autres : l'environnemental, le social et l'économique. Le principe de durabilité implique que toute politique doit prendre en compte les effets qu'elle induit sur les autres dimensions : ainsi les politiques environnementales doivent être socialement et économiquement faisables ; les politiques sociales doivent être économiquement et environnementalement faisables ; et les politiques économiques doivent être socialement et environnementalement faisables.

Cette multidimensionnalité du développement durable suppose que plusieurs formes de capital sont impliquées. Si le concept de développement humain met principalement l'accent sur le capital humain, celui de développement durable insiste sur les formes de capital suivantes :

- o le capital naturel qui comprend le stock des actifs environnementaux. Il s'agit de la dimension environnementale du développement durable ;
- o le capital physique qui englobe les stocks de machines, d'entreprises, d'immeubles et d'infrastructures. C'est la dimension économique du développement durable ;
- o le capital social qui est constitué par les réseaux sociaux, les associations et institutions liées par des normes communes et des relations de confiance facilitant la coopération ;
- o le capital humain qui est composé des capacités

productives des individus basées sur leurs compétences, éducation et santé. Avec le capital social, ce capital constitue la dimension sociale du développement durable.

L'idée est donc de léguer aux générations futures au moins le même stock de capital dont dispose la génération actuelle. En ce sens, le concept de durabilité est un concept de bien-être multidimensionnel des sociétés car il fait appel à la solidarité inter et intra-générationnelle, à l'égalité des chances et à l'équité. Néanmoins, contrairement au concept de développement humain, le concept de durabilité ne prétend pas donner une définition de ce qui est une bonne vie, il ne concerne pas l'individu mais l'ensemble de la société.

De ce constat, est né le concept de développement humain durable. ANAUD et al. (1994) confirment en effet qu'il n'existe aucune difficulté basique à élargir le concept de développement humain à celui de développement durable. Il suffit d'y inclure les générations futures et l'urgence de la protection environnementale. Il serait même nécessaire de voir dans quelle mesure les développements humains atteints jusqu'ici peuvent être développés, étendus dans le futur, dans un cadre d'un environnement naturel soutenable.

Quant à SPETH (1994), administrateur au PNUD, le développement humain durable est un développement qui non seulement génère de la croissance économique, mais qui distribue ses bénéfices équitablement ; qui régénère l'environnement sans le détruire ; qui

encourage les gens plutôt que de les marginaliser. Il donne priorité aux pauvres, élargit leurs choix et leurs opportunités et implique leur participation dans les décisions les impliquant. C'est un développement qui est pro-pauvres, pro-nature, pro-femmes, pro-enfants et pro-emploi.

Comme pour les autres concepts, des recherches ont été effectuées afin de pouvoir mesurer ce développement durable. Les indicateurs de développement durable sont en général issus du modèle dénommé en anglais DPSIR. Il s'agit du modèle globalement utilisé pour rendre compte des interactions entre les différentes composantes du développement durable :

- o D pour Driving forces : forces directrices, à savoir les activités et processus humains influençant de manière indirecte le capital humain, économique et environnemental. Les indicateurs les décrivant sont de ce fait fortement reliés aux modes de consommation et de production : la production de biens et services, le tourisme, l'épargne, etc.
- o P pour Pressure : pressions exercées par les forces directrices sur les ressources environnementales, économiques et humaines : les émissions de gaz à effet de serre, le chômage, etc. Les indicateurs de pression reflètent les pressions exercées sur ces ressources.
- o S pour State : situation des ressources naturelles, économiques et humaines sur lesquelles les pressions exercent leurs effets. Les indicateurs



d'état décrivent la situation de ces ressources : la concentration d'ozone, le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, etc.

- o I pour Impact : conséquences directes pour l'homme, son environnement et l'économie des pressions exercées sur eux ainsi que les effets liés au changement de l'état de la société et du milieu naturel. Il en découle les indicateurs d'impact : la mortalité due à certaines formes de pollution, certains problèmes de santé, etc.
- o R pour Response : choix politiques et sociétaux effectués pour répondre à des problèmes sociaux, économiques et environnementaux et ayant pour objet de modifier les forces directrices, les pressions et l'état des capitaux. Les indicateurs de réponse permettent de recueillir de l'information sur le type de réponse donnée : le niveau des dépenses publiques, l'existence de revenus minimum d'existence, etc.

Ainsi, ce modèle est à la base de la construction de certains indicateurs. C'est par exemple le cas pour les indicateurs construits dans le cadre du Plan fédéral sur le Développement durable, mis en place par la Belgique.

### **3. Conclusion**

Parmi les concepts de qualité de société, ceux de développement humain, de capital et de cohésion sociale et de développement durable ont connu un certain succès ces dernières années.

Le concept du développement humain stipule que le bien-être est conditionné par l'élargissement des opportunités des individus et que cet élargissement passe dans un premier temps par un facteur économique (un niveau de vie décent) mais également par des facteurs de capital humain (l'éducation et la santé). Par la suite, d'autres facteurs, plus sociétaux entreront également en ligne de compte. Un indicateur de développement humain devra donc prendre en compte à la fois des indicateurs de ressources et des indicateurs de capital humain.

Le concept de capital social émet l'idée que le bien-être dépend des bonnes relations sociales que l'on peut entretenir à plusieurs niveaux dans la mesure où ces bonnes relations sociales permettent l'entraide mutuelle, une meilleure coordination, plus de confiance. Un indicateur de capital social sera un indicateur qui permettra de traduire l'existence de relations sociales.

Le concept de cohésion sociale semble englober celui de capital social et stipule que le bien-être de la société résulte de la disparition des inégalités et des fragmentations et d'un renforcement des liens

sociaux, ce qui permettra à chacun de participer activement à la société. Ce concept étant très vaste, il n'existe pas encore d'indicateurs à ce niveau.

Pour finir, le concept de développement durable fait dépendre le bien-être de la solidarité inter et intragénérationnelle, de l'égalité des chances et de l'équité aux niveaux économiques, social et environnemental. Du fait de cette multidimensionnalité, les indicateurs de développement durable devront considérer les différentes formes de capital que sont le capital naturel, le capital physique, le capital humain et le capital social.

Bien qu'étant distincts, ces différents concepts sont fortement liés les uns aux autres :

- Le développement humain et donc le capital humain est indissociable du capital social et donc de la cohésion sociale. L'accroissement du capital humain se réalise également au travers des relations sociales et inversement l'augmentation du capital social passe par un accroissement du capital humain.
- Le concept de cohésion sociale englobe celui de capital social et d'exclusion sociale
- Le concept de durabilité est fortement relié aux notions de cohésion sociale, d'exclusion sociale et de capital social puisque tous entendent diminuer voire faire disparaître les inégalités et les fragmentations. La différence entre la durabilité et la cohésion sociale est que le concept de durabilité met

l'accent sur les générations futures.

- Le concept de développement durable englobe la notion de capital humain et dès lors un développement humain peut devenir un développement humain durable sans aucune difficulté.

Ces différentes interactions permettent de conclure que le bien-être est bien un concept multidimensionnel et qu'il importe de définir précisément ce que l'on entend mettre en évidence. NOLL (2002) a schématisé ces différents concepts dans un tableau. Pour ce dernier, il existe deux niveaux de mesure dans le bien-être :

Tableau : Classification des concepts de qualité de vie et de société

Niveau individuel	<b><u>Qualité de vie</u></b> Condition de vie (facteurs objectifs) Bien-être (facteurs subjectifs)
Niveau sociétal	<b><u>Qualité de la société</u></b> Durabilité Préservation du capital humain et naturel <b><u>Cohésion sociale</u></b> Diminution des disparités, des inégalités et de l'exclusion Renforcement des liens

## **Bibliographie**

- ANAND S. et SEN A. (1994), *Sustainable Human Development : Concepts and Priorities*, Human Development Report Office, Occasional Papers
- BANQUE MONDIALE, *Social Capital*,  
<http://www.worldbank.org/poverty/scapital/>
- BERGER-SCHMITT R. et JANKOWITSCH B. (1999), *Systems of Social Indicators and Social Reporting : The State of the Art*, EU Reporting Working Paper N°1, Centre for Survey Research and Methodology, Social Indicators Department, Mannheim.
- BERGER-SCHMITT R. (2000), *Social Cohesion as an Aspect of the Quality of Societies : Concept and Measurement*, EU Reporting Working Paper N°14, Centre for Survey Research and Methodology, Social Indicators Department, Mannheim
- BOUCHARD L., RAY J.-F., LEMYRE L. et GILBERT A. (2002), *Capital social*, CIRCEM et Institut de recherché pour la santé des populations, Août 2002.
- COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT (1987), *Notre Avenir à Tous*, Montréal, Editions du Fleuve
- CONSEIL EUROPEEN DE LISBONNE (2000), *Conclusion de la Présidence*, 23 et 24 Mars 2000
- GRIFFIN K. et Mc KINLEY T. (1992), *Towards a human development strategy*, Human Development Report Office, Occasional papers, Décembre 1992
- KAWACHI I. et BERCKMAN L. (2000), *Social cohesion, social capital and health*, In : L.F. Berkman & I. Kawachi (Eds.), *Social Epidemiology*, New York, Oxford University Press.
- NOLL H.-H. (1996), *Social Indicators and Social Reporting : The International Experience*, In : Canadian Council on Social Development (Ed.), *Symposium on Measuring Well-Being and Social Indicators*, Final Report, Ottawa

- NOLL H.-H. (2002), "Towards a European System of Social Indicators : Theoretical Framework and System Architecture", *Social Indicators Research, Special issue*, Vol. 58 (2002), n°1-3, pp.47-84
- NOLL H.-H. (2002), *Social Indicators and Quality of Live Research : Background, Achievements and Current Trends*
- NORDHAUS W. et TOBIN J. (1973), *Is Growth Obsolete?*, In : Milton Moss (ed.), *Measurement of Economic and Social Performance*, Vol. 38, National Bureau of Economic Research.
- ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (1996), *Rapport annuel 1996*, Les Editions de l'OCDE, Paris
- ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (2001a), *Panorama de la société : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Les Editions de l'OCDE, Paris
- ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (2001b), *Du bien-être des nations : le rôle du capital humain et social*, Les Editions de l'OCDE, Paris
- OSBERG L. (1985), *The measurement of Economic Well-Being*
- PERRET B. (2002), *Indicateurs sociaux, état des lieux et perspectives*, Rapport au Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion sociale, Janvier 2002
- PONTHIEUX S. (2004), *Le concept de capital social, analyse critique*, Contribution au 10<sup>ème</sup> colloque de l'ACN, Paris, 21-23 Janvier 2004.
- PUTNAM R., *Social Capital : What is it ?*, [www.bowlingalone.com/socialcapital.php3](http://www.bowlingalone.com/socialcapital.php3)
- RITZEN J. (2000), *Cohésion sociale, politique publique et croissance économique : implications pour les pays de l'OCDE*, Conférence principale présentée au symposium sur « La contribution du capital humain et social à la croissance économique et au bien-être », Québec, 19 au 21 Mars 2000
- SANDERSON J.-P. (2000), *Les politiques de cohésion sociale et la*

*construction d'indicateurs en Wallonie*, Contribution à la Conférence « Brainstorming sur les indicateurs sociaux », Strasbourg, 14-15 Septembre 2000

- SCHULLER T. (2001), *The Complementary Roles of Human and Social Capital*, In : The Contribution of Human and Social Capital to Sustained Economic Growth and Well-Being, International Symposium Report, Human Resources Development Canada and Organisation for Economic Co-operation and Development, September 2001, pp.99-119
- SEN A. (1989), «Development as capability expansion », *Journal of Development planning*
- SPETH J. (1994), *Allocution de James Gustave Speth*, International Conference on Population and Development, Caire, 6 Septembre 1994
- VEENHOVEN R. (1999), *The Four Qualities of Live. Ordering Concepts and Measures of Good Live*
- ZAPF W. (1998), *Social reporting in the 1970s and in the 1990s*, Papier présenté à la Conférence "Social Change in an Enlarging Europe : Welfare Development, Structural Change and Theoretical Approaches", Budapest, 15-19 Mai 1998.